

Solution Autonomie	TARIFS	
	Base	TTC
Assistance aux personnes âgées (TVA 5,5%)	Heure	(1/2 heure : 15€) 25,80 € Aide à domicile, auxiliaire de vie
Assistance aux personnes handicapées (TVA 5,5%)	Heure	25,80 €
Aide à la mobilité et accompagnement (TVA 5,5%)	Heure	25,80 €
Garde d'enfant – de 3 ans (TVA 10%)	Heure	26,50 €
Garde malade (TVA 5,5%)	Heure	25,80 €
Assistance administrative (TVA 10%)	Heure	26,50 €
Téléassistance (Mondial Assistance)	Mois	24.90 € par mois Pas de frais d'installation

Tarifs valables du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

- **Majorations** : 25% les dimanches et les jours fériés.
- **Frais de gestion** : 5,00€TTC/mois (sauf pour les bénéficiaires d'une aide du Conseil Départemental ou d'une caisse de retraite)
- **CESU préfinancés** : + 1€ de l'heure
- **Réduction ou crédit d'impôt** : ABS29 étant agréée par l'état, nos clients peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes dépensées. (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts)
- **Trajets voiture** : 0.60 €/km

Pourquoi faire appel aux services d'ABS29 ?



**Aucun frais d'adhésion.
Devis détaillé gratuit.**

- **Simplicité** :
Vous n'êtes pas l'employeur.
Aucune formalité administrative.
ABS29 prend tout en charge : le recrutement, le contrat, les déclarations URSSAF, la gestion des remplacements
- **Qualité** :
Différentes formules adaptées à votre besoin.
Intervenants rigoureusement sélectionnés, formés et embauchés en CDI.
Agrément Qualité. Une garantie qualité « satisfait, refait ou remboursé »
- **Sécurité** :
Intervenants formés aux gestes de 1er secours.
Nous demandons un extrait du casier judiciaire à nos intervenants.



Nous vous assurons une prise en charge personnalisée, rapide et de qualité.
Vous pouvez être totalement ou partiellement pris en charge par l'**APA** (Aide Personnalisée pour l'Autonomie),
par votre caisse de retraite, votre mutuelle, votre assurance...

Nous pouvons nous occuper gracieusement des formalités administratives concernant ces aides.